



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2025



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION & CADRE RÉGLEMENTAIRE
1.1	Objet du rapport et période couverte
1.2	Références réglementaires applicables
i.	Code monétaire et financier
ii.	Règlement européen (IAS 34)
iii.	Doctrine AMF (positions, guides)
iv.	Règles Euronext Growth
1.3	Avertissements et principes de préparation
i.	Limites
ii.	Hypothèses retenues
iii.	Principes comptables appliqués
2	PRESENTATION DU GROUPE
3	SHOKKO : L'ACTIVITE DE TRANSFORMATION
4	SOLEA : UNE PRODUCTION DE FEVES DURABLES ET TRAÇABLES
4.1	Nos innovations agronomiques
4.2	Impact social et environnemental
5	ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DU 1ER SEMESTRE 2025
5.1	KKO INTERNATIONAL
i.	Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2025
i.	Litige EHGO
ii.	Financement
iii.	Risques et incertitudes
5.2	SOLEA
i.	Frais d'exploitation
ii.	Récoltes
iii.	Calendrier agricole
5.3	SHOKKO
i.	Situation du marché au 1 ^{er} semestre 2025
ii.	Faits marquants du premier semestre 2025
iii.	Principaux facteurs influant sur le marché au premier semestre 2025
iv.	Implications et éléments à surveiller (pour les producteurs, les négociants et les investisseurs)
v.	L'évolution de SHOKKO au cours de la même période

- a. Synthèse des performances financières
- b. Chiffre d'affaires
- c. Résultat opérationnel
- d. Éléments financiers
- e. Résultat net
- f. Analyse des risques et perspectives

vi. SHOKKO en harmonie avec ses fournisseurs

6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

- 6.1 Projet de création d'une entité dédiée à la production de chocolat
- 6.2 Baisse des prix mondiaux du cacao vs augmentation prix sur le marché local
- 6.3 Problèmes persistants de qualité de fèves et volumes du mid-crop
- 6.4 Contraintes réglementaires de traçabilité et durabilité
- 6.5 Risques à surveiller

7 PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2025

TABLEAU : ÉTAT CONSOLIDÉ DU RESULTAT GLOBAL

TABLEAU : ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIERE

TABLEAU : ÉTAT CONSOLIDÉ DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRESORERIE

8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

9 APPLICATION DES NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES ET RETRAITÉES

- 9.1 Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe
- 9.2 Normes et Interprétations émises mais non encore entrées en vigueur

10 GESTION DES RISQUES

- 10.1 Risques opérationnels et sectoriels
- 10.2 Risques liés aux droits fonciers
- 10.3 Risque pays
- 10.4 Risque de marché
- 10.5 Risques financiers
 - 10.5.1 Risque de change
 - 10.5.2 Risque de liquidité
- 10.6 Risques juridiques et contentieux
- 10.7 Mesures de gestion des risques
- 10.8 Incertitudes sur les perspectives à venir

11 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

12 DÉPENSES OPÉRATIONNELLES



- 13 RÉSULTAT FINANCIER
- 14 IMPOT SUR LE RESULTAT
- 15 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 16 ACTIFS BIOLOGIQUES
- 17 CAPITAUX PROPRES
- 18 DETTES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉDITEURS
- 19 DETTES FINANCIÈRES
 - 19.1 Obligations OCEANES
 - 19.2 Emprunt Obligataire « SOLEA 7,20% 2023-2031 »
- 20 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES
 - 20.1 Prêts consentis par des parties liées
 - 20.2 Rémunération des principaux dirigeants
- 21 MODALITÉS DE DIFFUSION, AUDIT ET RESPONSABILITÉ
 - 21.1 Dépôt et publication (AMF / site / Euronext)
 - 21.2 Option de format ESEF (XHTML + XBRL)
 - 21.3 Déclaration de responsabilité
 - 21.4 Absence de rapport d'audit / revue limitée
 - 21.5 Date de validation et signatures

RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2025

1 INTRODUCTION & CADRE RÉGLEMENTAIRE

1.1 Objet du rapport et période couverte

Le présent rapport semestriel d'activité a pour objet de présenter les comptes consolidés intermédiaires de KKO INTERNATIONAL pour la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, ainsi que les principaux faits marquants intervenus au cours de ce semestre, l'évolution de la situation financière et des perspectives du Groupe.

Ce rapport inclut :

- Les comptes consolidés intermédiaires établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire.
- Un rapport de gestion semestriel résumant les événements importants survenus durant le semestre, la description des principaux risques et incertitudes pour le reste de l'exercice, ainsi que les transactions significatives avec les parties liées.

1.2 Références réglementaires applicables

i. Code monétaire et financier

La publication de ce rapport répond aux obligations prévues par les articles L.451-1-2 et L.451-1-3 du Code monétaire et financier.

ii. Règlement européen (IAS 34)

La société publiera son rapport financier semestriel dans un délai maximal de quatre mois après la clôture du semestre, assurera la diffusion intégrale et simultanée de l'information réglementée via un diffuseur professionnel habilité, et garantira l'égalité d'accès à l'information pour l'ensemble des investisseurs.

iii. Doctrine AMF (positions, guides)

La préparation du rapport est réalisée conformément aux positions et recommandations de l'AMF, notamment la Position-Recommandation DOC-2016-05 relative à l'information périodique des sociétés cotées, qui précise les attentes en matière de contenu, de clarté et de cohérence de l'information communiquée au marché.



iv. Règles Euronext Growth

En tant qu'émetteur dont les titres sont admis aux négociations sur Euronext Growth Paris, KKO INTERNATIONAL se conforme également aux dispositions spécifiques de ce marché, notamment en matière de :

- Calendrier de publication des informations financières (communiqué semestriel dans un délai de trois mois après la clôture de la période).
- Transparence et égalité d'accès à l'information pour l'ensemble des investisseurs.
- Respect des obligations de diffusion effective et intégrale de l'information réglementée via un diffuseur professionnel habilité et publication sur le site Internet de l'émetteur.

La société publiera son rapport financier semestriel dans un délai maximal de quatre mois après la clôture du semestre, assurera la diffusion intégrale et simultanée de l'information réglementée via un diffuseur professionnel habilité, et garantira l'égalité d'accès à l'information pour l'ensemble des investisseurs.

1.3 Avertissements et principes de préparation

i. Limites

Les informations financières présentées dans ce rapport couvrent la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 et doivent être lues en tenant compte de leur caractère intermédiaire.

Les états financiers semestriels ne comprennent pas l'ensemble des informations requises lors des états financiers annuels complets et doivent être analysés en comparaison des résultats du 30 juin 2024.

Certaines données présentées reposent sur des estimations et des jugements de la direction à la date d'arrêt des comptes, susceptibles d'évoluer en fonction de la conjoncture économique, des prix du cacao, des conditions climatiques et de l'évolution réglementaire en Côte d'Ivoire.

ii. Hypothèses retenues

Les comptes intermédiaires ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation : la direction estime que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son exploitation sur un horizon prévisible de 12 mois.
- Perspectives de production : les prévisions de récolte et de ventes reposent sur des données agronomiques disponibles à la date d'arrêt et sur des prix moyens observés sur le marché international du cacao.

- Taux de change et de financement : les hypothèses de conversion en euros des flux libellés en francs CFA reposent sur les cours de change en vigueur à la clôture, sans anticiper de rupture de la parité fixe entre l'euro et le franc CFA.
- Absence de litiges majeurs : aucun événement postérieur à la clôture de nature à remettre en cause les hypothèses retenues n'a été identifié à la date d'établissement de ce rapport.

iii. Principes comptables appliqués

Les états financiers consolidés semestriels sont établis conformément :

Aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2025.

- À la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui définit les principes de reconnaissance, d'évaluation et de présentation à appliquer sur une base semestrielle.
- Aux méthodes comptables identiques à celles retenues pour les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception des normes et interprétations IFRS nouvelles ou amendées applicables au 1er janvier 2025.

Les variations de méthodes comptables ou changements de présentation intervenus depuis la clôture annuelle précédente sont détaillés dans les notes annexes.

2 PRESENTATION DU GROUPE

KKO INTERNATIONAL est une société anonyme de droit français enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 841 862 287 00015 dont le siège social est situé 9, avenue Hubert Germain (anciennement avenue du Général Bugeaud), 75116 Paris.

Le « groupe » est constitué de :

- **KKO INTERNATIONAL : la Société** cotée sur Euronext Growth Paris.
- **SHOKKO**, détenue à 100 % par la société SOLEA, société anonyme de droit ivoirien dont le siège social est situé à Cocody, Riviera 3, Allabra – Abidjan 06 (CÔTE D'IVOIRE), immatriculée au Registre du Commerce d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2019-B-19166.
- **SOLEA**, (Société de Logistique et d'Exploitation Agricole), société anonyme de droit ivoirien dont le siège social est situé à Bocanda BP 123, enregistrée au Registre du Commerce d'Abidjan sous le numéro 11 11 792 L, dont KKO INTERNATIONAL détient 99,94 % des actions ;





3 SHOKKO : L'ACTIVITE DE TRANSFORMATION

Deux ans après le lancement de notre activité de transformation, SHOKKO est désormais pleinement opérationnelle et représente un levier stratégique essentiel pour le Groupe. Cette activité constitue désormais la quasi-totalité du chiffre d'affaires du Groupe.

SHOKKO illustre parfaitement la capacité du Groupe à créer de la valeur industrielle, notamment à partir de ses plantations et consolide sa position dans l'industrie du chocolat, avec l'objectif d'assurer une rentabilité durable.

4 SOLEA : UNE PRODUCTION DE FEVES DURABLES ET TRAÇABLES

SOLEA a créé des plantations produisant des fèves traçables avec des récoltes stimulées par l'irrigation et le greffage. La plantation est dans son onzième cycle de production (un cycle correspond à une année de culture) et constitue une proposition inégalée dans le secteur.

4.1 NOS INNOVATIONS AGRONOMIQUES

- i. **Traçabilité** : Le modèle repose sur une traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement du cacao.
- ii. **Une matière végétale améliorée** : L'utilisation de jardins clonaux internes assure la productivité tandis que le greffage préserve l'homogénéité.
- iii. **Irrigation** : Nous utilisons un système d'irrigation goutte à goutte de précision (« Precision Drip »), permettant un apport optimisé en eau, avec prélèvement responsable de la rivière voisine, conformément aux normes environnementales locales.
- iv. **Méthodes post-récolte de pointe** : Quant à la qualité des fèves et la technologie post-récolte, notre volonté constante est de mettre en œuvre des process sophistiqués de récolte, de fermentation et de séchage afin d'optimiser la qualité des fèves.

4.2 IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- i. **Approche foncière** : SOLEA finance et assure la réalisation des procédures relatives à l'établissement d'un cadastre définitif, permettant l'obtention d'un titre foncier au bénéfice des communautés villageoises, lesquelles concèdent en fermage leurs parcelles à SOLEA.



- ii. **Améliorer l'élimination et la réduction du carbone :** Nous visons une empreinte carbone réduite, grâce à l'adoption de principes d'économie circulaire, à une gestion responsable de l'eau et des ressources, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme de biodiversité à grande échelle.
- iii. Ces innovations agronomiques démontrent un potentiel significatif pour améliorer la productivité, avec un objectif visé d'environ 1 kg de fèves par arbre.

5 ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DU 1ER SEMESTRE 2025

5.1 KKO INTERNATIONAL

i. Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2025

L'Assemblée Générale Mixte (AGM) du 26 juin 2025 a délégué au Conseil d'administration le pouvoir de décider de la mise en œuvre du regroupement des actions de la Société.

Un prochain Conseil d'administration examinera les modalités techniques et le calendrier de ce regroupement.

Lors de cette même séance, Madame Delphine Darmon a été nommée en qualité d'administratrice indépendante, conformément aux dispositions du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext.

ii. Litige EHGO

Comme précisé dans « le rapport financier au 31 décembre 2024 », début 2025, les parties ont négocié un accord transactionnel mettant fin définitivement au litige.

Un protocole transactionnel a été signé en date du 28 février 2025 et homologué par un arrêt du 27 mars 2025 de la Cour d'Appel de Paris.

En application de cet accord, la Société s'est engagée à verser à EHGO une indemnité transactionnelle globale de 2,45 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros en 2025 et le solde échelonné linéairement sur vingt (20) mois.



iii. Financement

Le 28 février 2025, la Société a constaté la réalisation définitive et la libération intégrale d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant nominal de 2 410 520 euros. Cette opération s'est traduite par l'émission de 24 105 200 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,10 euro chacune.

L'augmentation de capital a été réalisée pour partie par compensation de créances (810 520 euros) et pour partie par apport en numéraire (1 600 000 euros).

iv. Risques et incertitudes

Les principaux risques identifiés par la Société sont décrits dans la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires.

L'ensemble des facteurs de risques sont par ailleurs décrits en détail au chapitre 4 du document d'enregistrement, (1^{ière} partie) du Prospectus disponible sur le site internet de la Société (kko-international.com) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (amf-france.org).

5.2 SOLEA

i. Frais d'exploitation

Au premier semestre 2025, SOLEA a poursuivi une gestion rigoureuse de ses frais d'exploitation, avec un contrôle systématique de chaque poste de dépense. Les coûts inutiles ont été réduits au strict minimum, tandis que les ressources ont été mobilisées de manière ciblée pour soutenir directement la production et la qualité du cacao.

Cette discipline opérationnelle reflète la capacité du Groupe à maintenir la performance de ses plantations, à renforcer l'efficacité de ses processus et à générer un rendement durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

ii. Récoltes

- a) Les campagnes agricoles 2024/2025 ont été marquées par une stabilité des volumes récoltés et une amélioration continue de la qualité. La plantation de SOLEA a suivi la



cadence nationale de production, tout en tenant compte des spécificités climatiques et agronomiques propres à la région du N'Zi Comoé.

La saison principale (octobre 2024 – mars 2025) s'est achevée sur des volumes conformes aux prévisions et une qualité répondant aux standards de transformation de SHOKKO, grâce au maintien rigoureux des pratiques post-récolte.

Pour la campagne intermédiaire (avril – juin 2025), les prix bord champ fixés par le Conseil du Café-Cacao (CCC) se sont établis à 2 200 francs CFA/kg, permettant une bonne valorisation des fèves commercialisées.

- b) Pour la prochaine campagne principale (octobre 2025 – mars 2026), le CCC a annoncé un prix au producteur de 2 800 francs CFA/kg, applicable aux fèves bien fermentées, triées et séchées, conformément aux annonces officielles des autorités de régulation. Au début de la saison principale 2025/26, en octobre, le niveau de prix élevé fixé par la CCC devrait renforcer la motivation des équipes à optimiser la qualité post-récolte afin de tirer pleinement partie de la valeur ajoutée. Les premières coupes de cabosses laissent présager une récolte prometteuse, sous réserve des aléas climatiques et des pressions parasitaires qui nécessitent une surveillance constante.

iii. Calendrier agricole

Le calendrier agricole de SOLEA est structuré afin d'optimiser à la fois la qualité du cacao et l'efficacité des opérations. La plantation suit un rythme précis de taille, fertilisation, traitement phytosanitaire et entretien des sols, adapté aux cycles climatiques de la région du N'Zi Comoé.

Les récoltes principales se déroulent d'octobre à mars, tandis que la campagne intermédiaire s'étend d'avril à juin, avec des volumes plus modestes mais ciblés sur la qualité. Les opérations post-récolte, incluant fermentation et séchage, sont réalisées selon des protocoles rigoureux pour garantir la traçabilité et la conformité aux standards de SHOKKO.

Ce calendrier optimise la coordination entre ressources humaines et matérielles, garantit la régularité de l'approvisionnement destiné aux activités de transformation, et intègre les pratiques durables et ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe.



5.3 SHOKKO

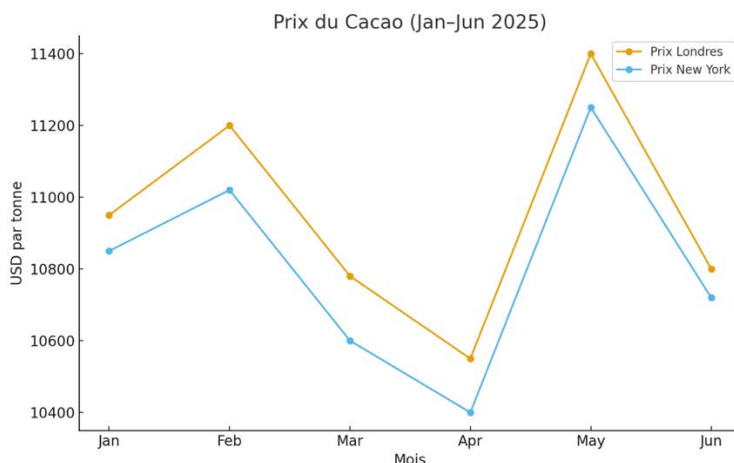
i. Contexte de marché au 1er semestre 2025

Le premier semestre 2025 a été caractérisé par une forte volatilité du marché mondial du cacao. Les cours ont atteint un sommet historique au premier trimestre, avant de se replier progressivement sous l'effet d'une amélioration des conditions climatiques et d'une reconstitution partielle des stocks mondiaux. Dans le même temps, les broyages (demande en aval) ont ralenti sur plusieurs marchés, signe d'une faiblesse de la demande et d'un risque accru de correction des prix induite par la demande.

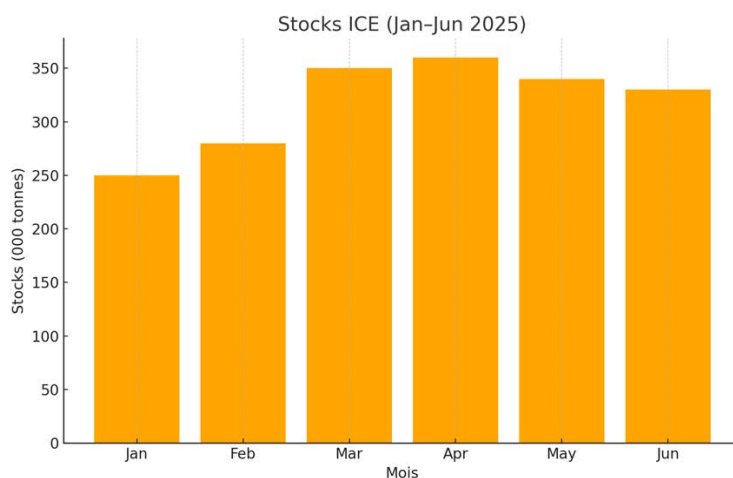
Les chiffres et tendances clés proviennent des rapports mensuels de l'ICCO et des statistiques trimestrielles de l'ICCO pour la même période.

ii. Faits marquants du premier semestre 2025

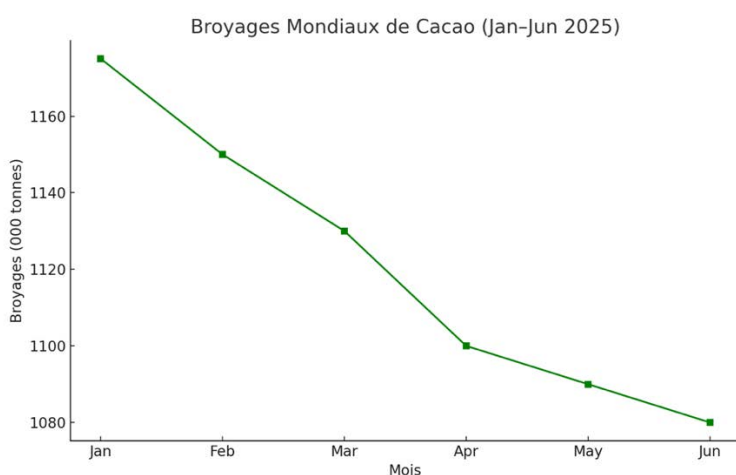
- Évolution des prix à terme (Londres et New York) : Contrats à terme de Londres - entre 10 400 et 11 510 dollars américains la tonne en janvier, avec de fortes fluctuations intramensuelles les mois suivants (forte hausse mi-mai, puis baisse fin mai/juin).



- Stocks boursiers (ICE Londres et New York) : Les stocks de cacao sur l'ICE ont connu des fluctuations notables en mars 2025 (fortes hausses en pourcentage signalées dans les instantanés des stocks boursiers), ce qui a apaisé en partie les craintes antérieures de pénurie.



- Broyage : (indicateur de la demande): Les broyages déclarés ont diminué (les chiffres trimestriels et certains chiffres mensuels sont négatifs en glissement annuel), l'ICCO notant une faiblesse en avril et les commentateurs signalant un ralentissement des volumes de broyage en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Les statistiques européennes sur le broyage et les rapports trimestriels de la NCA sur le broyage corroborent une performance plus faible au premier semestre.



- Production/arrivages/stocks (Afrique de l'Ouest) : L'ICCO et d'autres sources commerciales ont fait état de perturbations structurelles importantes en 2023/24 et d'arrivages mitigés en milieu de récolte au premier semestre 2025. La saison 2023/24 a été fortement révisée à la baisse, mais les prévisions préliminaires de l'ICCO pour 2024/25 en mai indiquaient un retour à l'équilibre, certaines arrivées et les précipitations

ayant amélioré les prévisions en milieu de récolte. Les rapports locaux (informations sur le secteur / AFEX et presse spécialisée) montrent de grandes variations régionales en termes d'arrivages et de prix à la production.

iii. Principaux facteurs influant sur le marché au premier semestre 2025

- Conditions météorologiques et qualité des récoltes — Les rapports faisant état d'une amélioration des précipitations à la fin avril/mai ont apaisé certaines inquiétudes concernant l'approvisionnement et ont fait baisser les prix après la hausse observée à la mi-mai. Les notes mensuelles de l'ICCO mentionnent les conditions météorologiques comme un facteur central des fluctuations à court terme.
- Maladies et problèmes structurels d'approvisionnement — Les problèmes de « Swollen shoot » et de vieillissement des arbres (documentés lors des saisons précédentes) ont continué à alimenter les inquiétudes à moyen terme concernant l'approvisionnement au Ghana et dans certaines régions de Côte d'Ivoire, ces problèmes structurels ayant été à l'origine des précédentes flambées des prix.
- Faiblesse de la demande et de la mouture — La baisse de la mouture au premier semestre 2025 (mentionnée par la NCA et l'ICCO) a signalé un affaiblissement de la demande en aval pour la transformation du chocolat et a contribué à la correction des prix.
- Positionnement spéculatif et flux de stocks — Les fluctuations importantes des stocks boursiers et l'activité spéculative ont amplifié les fluctuations de prix sur de courtes périodes (variations des stocks boursiers de l'ICCO + commentaires).

iv. Implications et éléments à surveiller (pour les producteurs, les négociants et les investisseurs)

- À court terme : la volatilité des prix devrait se poursuivre jusqu'à la confirmation des données relatives à la récolte intermédiaire et aux arrivages pour les prochains mois. Si les arrivages restent importants et les broyages faibles, il faut s'attendre à une nouvelle pression à la baisse sur les prix ; si des problèmes de qualité ou de nouveaux chocs de production apparaissent, des rebonds restent possibles.
- À moyen terme : les problèmes structurels d'approvisionnement (maladies, vieillissement des arbres) devraient maintenir une tendance haussière des prix sur plusieurs saisons, à moins que des replantations importantes et des gains de productivité ne se produisent dans un horizon de 2 à 4 ans.



Sources :

- i. ICCO — Rapports mensuels sur le marché du cacao, janvier → juin 2025 (source principale pour les prix, les broyages, les stocks boursiers et les commentaires).
- ii. ICCO — Bulletin trimestriel / statistiques (bulletin et prévisions de mai 2025).
- iii. EuroCocoa / calendrier des statistiques de broyage et prévisions des statistiques de broyage pour le deuxième trimestre.
- iv. Presse spécialisée / informations sur le marché (rapports AFEX Cocoa Market Intelligence, résumés de l'industrie des spécialités alimentaires, couverture Reuters sur le broyage / les arrivages et les maladies).

v. L'évolution de SHOKKO au cours de la même période

Dans un contexte marqué par une pression sur les prix des fèves en Côte d'Ivoire (voir tableau ci-dessous), SHOKKO, filiale du groupe KKO International, a enregistré une croissance très soutenue de son chiffre d'affaires, mais avec une compression significative de ses marges, traduisant les effets directs de la hausse des coûts matières premières.

a. Synthèse des performances financières

Le premier semestre 2025 confirme la montée en puissance du modèle industriel du Groupe. Le **chiffre d'affaires consolidé s'élève à 9,5 millions d'euros, en progression de 161 % par rapport au premier semestre 2024**, tiré principalement par l'activité de transformation de SHOKKO, qui continue de renforcer sa position sur le marché local.

Indicateur	S1 2025 (EUR)	S1 2024 (EUR)	Évolution
Chiffre d'affaires	9,511,763	3,648,660	+160.7%

Cette forte croissance traduit une phase d'expansion commerciale rapide, accompagnée d'une pression sur les marges opérationnelles du fait de la hausse des coûts d'approvisionnement.

Revalorisation des actifs biologiques

Conformément aux normes IFRS (IAS 41), le Groupe a procédé à une mise à jour semestrielle de la juste valeur de ses actifs biologiques, principalement constitués des plantations de tecks. Cette revalorisation, fondée sur les flux financiers actualisés attendus des récoltes futures, tient



compte des paramètres agronomiques observés sur le premier semestre ainsi que des prix de marché des bois tropicaux. Elle s'est traduite par un **impact positif de 1,5 million d'euros sur le résultat net consolidé au 30 juin 2025**, confirmant la solidité et le potentiel de valorisation à long terme du portefeuille d'actifs biologiques du Groupe.

b. Chiffre d'affaires

Le **produit des activités ordinaires s'élève à 9,51 M € au 30 juin 2025**, contre **3,65 M €** sur la même période en 2024, soit une **hausse d'environ +160 %**. Cette progression reflète :

- une **hausse substantielle des volumes exportés** de masse de cacao depuis l'usine de transformation, après la stabilisation complète de l'outil industriel ;
- des **prix bord champ en Côte d'Ivoire** particulièrement favorables (1 800 FCFA/kg en campagne principale, relevés à 2 200 FCFA/kg en campagne intermédiaire) ;
- et une **demande européenne en forte reprise**, stimulée par la flambée des prix mondiaux du cacao, qui ont atteint des sommets historiques dépassant 10 000 USD/tonne au printemps 2025.

c. Résultat opérationnel

Les **dépenses opérationnelles** restent élevées (-8,86 M €), mais maîtrisées par rapport à la croissance du chiffre d'affaires. Les postes de coûts reflètent :

- l'augmentation des coûts d'approvisionnement en fèves (voir tableau ci-dessous) ;
- des **charges logistiques accrues** en raison de la tension mondiale sur le fret ;
- mais aussi un **effet d'échelle positif** grâce à la montée en cadence du site de transformation.

Campagne / période	Prix bord champ (FCFA/kg)
2024-2025 (intermédiaire)	2 200
2025-2026 (principale)	2 800

d. Éléments financiers

Les **charges d'intérêts** et autres charges financières (-0,21 M € et -0,08 M € respectivement) restent contenues.



e. Résultat net

Malgré certaines difficultés (voir ci-dessous), le groupe maintient une profitabilité consolidée au premier semestre 2025 (**résultat net part du groupe s'établit à 349 k€**),

Néanmoins, le résultat net est en recul par rapport à 2024. Les principales causes de cette contraction sont :

- **La hausse des coûts d'approvisionnement**, liée à la flambée des prix du cacao sur le marché international (le prix bord champ en Côte d'Ivoire est passé de 1 500 FCFA/kg à 2 200 FCFA/kg entre avril 2024 et avril 2025).
- **L'augmentation des charges logistiques et d'exploitation**, conséquence directe de la pression inflationniste sur le fret, l'énergie et les intrants industriels.
- **Amortissements et charges financières stables**, mais qui pèsent proportionnellement davantage dans un contexte de marge brute plus resserrée.

f. Analyse des risques et perspectives

L'analyse de la performance du premier semestre 2025 fait ressortir :

- une **progression soutenue des volumes transformés**, confirmant la montée en charge industrielle du site de transformation ;
- une **hausse des coûts matières premières**, liée à la flambée des cours mondiaux du cacao ;
- une **maîtrise relative des charges d'exploitation**, grâce à un effet d'échelle favorable ;
- et un **résultat net positif**, témoignant de la solidité du modèle économique malgré un contexte de marché volatil.

Pour le second semestre 2025, le Groupe anticipe une stabilisation progressive de ses marges, soutenue par une demande locale robuste et la poursuite de la normalisation des flux logistiques.

Données financières extraites du fichier « Bilan & P&L consolidé KKO International – 30.06.2025 ». Sources marché : ICCO, Reuters, Barry Callebaut, Trading Economics.



vi. SHOKKO en harmonie avec ses fournisseurs

Dans un environnement mondial du cacao de plus en plus soumis aux aléas climatiques, sanitaires et réglementaires, la vigilance et la proactivité restent plus que jamais indispensables. Entre 2024 et 2025, la Côte d'Ivoire a affronté une série de défis — sécheresses prolongées, pluies irrégulières, maladies comme le Cacao Swollen Shoot Virus, vieillissement des plantations — qui ont pesé sur les rendements sur la qualité des fèves et les perspectives globales de production.

Malgré ces difficultés, SHOKKO a optimisé sa stratégie d'approvisionnement en renforçant des partenariats de long terme. Ces efforts ont permis non seulement de maintenir les volumes nécessaires à la transformation, mais aussi de sécuriser des lots conformes aux exigences croissantes du marché international — notamment en matière de durabilité et de conformité réglementaire.

En prévision d'une croissance attendue de l'activité de transformation au cours des semestres à venir, SHOKKO continue de consolider ses liens avec les fournisseurs. Ces actions visent à atténuer l'impact des risques structuraux, à assurer la qualité des fèves, et à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

6.1 Projet de création d'une entité dédiée à la production de chocolat

Le Groupe poursuit ses travaux d'analyse relatifs au projet de création d'une entité dédiée à la production de chocolat. Les discussions en cours concernent la structuration juridique, opérationnelle et financière du projet, et devraient aboutir avant la fin de l'année.

6.2 Baisse des prix mondiaux du cacao vs augmentation prix sur le marché local

Alors que les prix internationaux du cacao ont enregistré un repli notable depuis les sommets atteints début 2025, les prix d'achat des fèves en Côte d'Ivoire ont paradoxalement continué à augmenter sur le marché local. Cette situation s'explique par une baisse de l'offre disponible, liée à des récoltes intermédiaires décevantes et à une qualité souvent inférieure, ce qui a accentué la concurrence entre acheteurs locaux. En conséquence, malgré la détente des cours mondiaux,



le coût d'approvisionnement en fèves pour les transformateurs opérant sur place est demeuré sous pression.

6.3 Problèmes persistants de qualité de fèves et volumes du mid-crop

- Depuis juin, les récoltes intermédiaires (« mid-crop », récoltes intermédiaires) affichent un volume estimé inférieur à celui de la même période l'an passé, avec des retards liés aux pluies tardives et aux irrégularités climatiques perturbant le développement des cabosses et des fleurs.
- Pour de nombreux lots, le taux de rejet par les transformateurs est plus élevé que d'ordinaire, en raison d'anomalies telles que l'acidité accrue et une maturation insuffisante des fèves.

6.4 Contraintes réglementaires de traçabilité et durabilité

Le calendrier de mise en œuvre de certaines mesures (par exemple, l'EUDR) pourrait être retardé ou modifié, ce qui créerait une incertitude pour les coopératives, les petits exportateurs et les producteurs qui doivent mobiliser des ressources pour s'y conformer.

6.5 Risques à surveiller

L'augmentation des coûts liés à la mise en conformité (investissements dans la traçabilité, certifications) pourrait peser sur les marges. Par ailleurs, un ralentissement de la demande mondiale pourrait prolonger ou amplifier la baisse des prix, impactant les revenus des producteurs et la rentabilité des transformateurs.

Le bon déroulement des élections présidentielles du 25 octobre 2025 constitue un signal positif, renforçant la visibilité à court terme et la confiance des acteurs économiques. Toutefois, comme dans tout contexte post-électoral, une vigilance demeure de mise quant à la consolidation de cette stabilité et à l'éventuelle incidence de nouvelles orientations politiques sur l'activité agricole et industrielle. Le Groupe poursuivra une veille active afin d'anticiper tout changement susceptible d'affecter ses opérations locales.





7 PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2025

« Après une période d'extrême volatilité, le marché du cacao montre les premiers signes d'un rééquilibrage. Les prix semblent amorcer une phase de stabilisation, sans toutefois retrouver encore leurs niveaux historiques. Cette évolution, si elle se confirme, pourrait favoriser une meilleure visibilité pour les transformateurs tels que KKO International. »

- Jacques-Antoine de GEFFRIER, Président-Directeur Général

Malgré un environnement de marché tendu, SHOKKO a enregistré une croissance du chiffre d'affaires au premier semestre 2025, confirmant la solidité de sa base commerciale et de sa stratégie de développement.

Le second semestre sera décisif pour mesurer la capacité du groupe à stabiliser ses marges et à transformer la croissance actuelle en rentabilité durable.

Malgré un contexte de marché complexe, marqué par la volatilité des cours internationaux, la hausse des prix locaux des fèves et des incertitudes réglementaires, SHOKKO aborde le second semestre avec une perspective prudente et optimiste.

La solidité de notre réseau d'approvisionnement local, consolidé depuis plusieurs campagnes, nous permet de sécuriser des volumes suffisants tout en maintenant un contrôle strict sur la qualité. Par ailleurs, les investissements réalisés en amont dans l'amélioration de nos capacités industrielles et dans des outils de traçabilité nous positionnent favorablement face aux exigences croissantes en matière de durabilité.

Grâce à ces leviers, et à une demande toujours soutenue sur nos marchés de niche, nous restons confiants dans notre capacité à atteindre notre objectif annuel d'environ 18 à 20 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 2025.

Ces objectifs ne constituent pas une garantie et restent soumis aux aléas du marché et des conditions opérationnelles.

...

ÉTAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

	Notes	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2024
		en EUROS	en EUROS
Produit des activités ordinaires	11	9 511 763	3 648 660
Gain/perte sur reconnaissance de stock	11	(787 029)	1 290 545
Variation de juste valeur des actifs biologiques	11 & 16	1 470 460	764 978
Dépenses opérationnelles	12	(8 713 063)	(3 951 102)
Perte de valeur sur actifs biologiques	16	-	134 442
Amortissements	15 & 16	(204 166)	(135 408)
Amortissements sur droits d'utilisation		(59 583)	(70 744)
Résultat d'exploitation		1 218 383	1 681 369
Produits d'intérêts		-	-
Charges d'intérêts	13	(213 378)	(217 609)
Charges financières sur droit d'utilisation	13	(36 940)	(32 763)
Autres charges financières	13	(82 801)	(66 870)
Autres produits non opérationnels		-	-
Autres charges non opérationnelles		(150 000)	-
Résultat avant impôts		735 264	1 364 128
Impôts sur le résultat	14	(386 203)	(232 247)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		349 060	1 131 881
Dont résultat net part du groupe		349 060	1 131 881
Participation ne donnant pas le contrôle		-	-

	Notes	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2024
		en EUROS	en EUROS
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		349 060	1 131 881
Autres éléments du résultat global (AERG)		(146 277)	-
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>		<i>(146 277)</i>	<i>-</i>
Revalorisation des plantes productrices	16	(93 018)	-
Impôt sur le résultat y relatif		(53 259)	-
<i>Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE		202 783	1 131 881
Résultat net de l'exercice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		349 060	1 131 881
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat global de l'exercice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		202 870	1 131 881
Participations ne donnant pas le contrôle		(88)	-
Résultat par action			
de base (en EUROS par action)		0,002	0,01
dilué (en EUROS par action)		0,002	0,01

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Notes	Intermédiaire au 30 Juin 2025 en EUROs	Exercice clos le 31 déc. 2024 en EUROs
Actif			
Actifs non-courants		22 221 887	20 254 631
Immobilisations incorporelles nettes		-	-
Immobilisations corporelles nettes	15	4 157 818	3 716 353
Droits d'utilisation		960 195	810 257
Actifs biologiques	16	16 198 967	14 812 541
Actifs d'impôts différés	14	437 784	449 195
Autres actifs non-courants	12	467 123	466 285
Actifs courants		6 150 089	6 098 234
Stocks et en-cours	11	1 231 035	2 018 064
Créances commerciales et autres débiteurs		4 515 242	3 644 720
Trésorerie et équivalents de trésorerie		403 812	435 450
Total de l'actif		28 371 976	26 352 865
Capitaux propres et passif			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		11 524 894	8 911 504
Capital		16 292 335	13 881 815
Prime d'émission		1 381 352	1 381 352
Réserve de réévaluation		3 440 406	3 586 595
Résultat et Réserve consolidée		(9 589 199)	(9 938 259)
Participations ne donnant pas le contrôle		(609)	(522)
Total des capitaux propres	17	11 524 285	8 910 982
Passifs non-courants		10 984 825	10 654 412
Avantages du personnel		56 386	56 386
Passifs d'impôt différé	14	3 631 892	3 174 301
Dettes financières non courantes	19	5 664 358	5 636 841
Dettes de location non courantes		921 702	776 811
Autres passifs non-courants		700 000	1 000 000
Découverts bancaires		10 487	10 073
Passifs courants		5 862 862	6 787 469
Provisions pour risques et charges		-	-
Dettes financières courantes	19	257 942	425 040
Dettes de location courantes	18	97 630	79 297
Dettes envers les propriétaires de la Société	20	342 136	830 949
Dettes commerciales et autres créditeurs	18	5 165 154	5 452 183
Total du passif		16 847 687	17 441 880
Total des capitaux propres et du passif		28 371 976	26 352 865



ÉTAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserve de réévaluation	Résultat et Réserve consolidée	Attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs
Solde au 1er janvier 2024	13 881 815	1 381 352	1 636 955	(11 169 173)	5 730 949	(1 692)	5 729 258
Résultat net de l'exercice				1 230 914	1 230 914		1 230 914
Autres éléments du résultat global de l'exercice (AERG)			1 949 641		1 949 641	1 170	1 950 811
Résultat global total de l'exercice	-	-	1 949 641	1 230 914	3 180 554	1 170	3 181 725
Augmentations de capital					-		-
Autres					-		-
Transactions avec les propriétaires de la Société	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2024	13 881 815	1 381 352	3 586 595	(9 938 259)	8 911 503	(522)	8 910 983
Résultat net de l'exercice				349 060	349 060		349 060
Autres éléments du résultat global de l'exercice (AERG)			(146 189)		(146 189)	(88)	(146 277)
Résultat global total de l'exercice	-	-	(146 189)	349 060	202 870	(88)	202 783
Augmentation et réduction de capital	2 410 520				2 410 520		2 410 520
Autres					-		-
Transactions avec les propriétaires de la Société	2 410 520	-	-	-	2 410 520	-	2 410 520
Solde au 30 juin 2025	16 292 335	1 381 352	3 440 406	(9 589 199)	11 524 894	(609)	11 524 285



TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2024
		en Euros	en Euros
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé		349 060	1 131 881
<i>Ajustements pour :</i>		(540 651)	(281 393)
Variation de juste valeur des actifs biologiques	16	(1 470 460)	(764 978)
Gain sur Reconnaissance des stocks			
Perte de valeur sur actifs biologiques	16		(134 442)
Fermeture de parcelles		-	
Amortissements d'immobilisations incorporelles et corporelles	15	185 754	116 997
Amortissements des droits d'utilisation		59 583	-
Amortissements des actifs biologiques	16	18 412	18 411
Amortissements emprunts obligataires (droits de tirage)		-	
Dotations et reprises de provisions		-	-
Charges d'intérêts	13	213 378	217 609
Charges financières sur droit d'utilisation	13	36 940	32 763
Impôts différés passés par le résultat	14	415 743	232 247
<i>Variations du fonds de roulement :</i>		(727 241)	(715 154)
(Augmentation) / Diminution des autres actifs et passifs non-courants		(300 837)	(227 703)
(Augmentation) / Diminution des stocks		787 029	(1 290 036)
(Augmentation) / Diminution des créances commerciales et autres débiteurs		(870 522)	576 031
(Diminution) / Augmentation des avantages du personnel		-	-
(Diminution) / Augmentation des dettes commerciales et autres créditeurs		(342 910)	226 554
Impôts payés sur le résultat			
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation		(918 832)	135 334
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	15	(571 338)	(783 952)
Acquisition droits d'utilisation		-	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		-	-
Achat et développement de plantes productrices	16	(27 396)	-
Variation des actifs financiers non courants		-	-
Trésorerie nette utilisée aux activités d'investissement		(598 734)	(783 952)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital	17	2 410 520	-
Charges d'intérêts	13	(213 378)	(217 609)
Charges financières sur droit d'utilisation	13	(36 940)	(32 763)
Dettes sur droits d'utilisation			
Remboursement/ émission d'emprunts	13	(139 581)	9 464
Remboursement de la dette locative		(46 297)	
Remboursement / apports d'avances aux propriétaires de la Société	20	(488 813)	(2 869)
Trésorerie nette liée aux activités de financement		1 485 511	(243 777)
Augmentation / (Diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(32 054)	(892 395)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (net de découvert bancaire)		425 377	1 711 626
Incidence des variations des cours de change sur le solde de la trésorerie détenue en monnaie étrangère			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (net de découvert bancaire)		393 325	819 338



Note aux états financiers consolidés

Intermédiaires résumés

INFORMATIONS GENERALES

Le Groupe **KKO INTERNATIONAL** est constitué de :

KKO INTERNATIONAL, une société anonyme de droit français enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 841 862 287 00015, dont le siège social est situé 9, avenue Hubert Germain (ex. avenue Bugeaud) à Paris (75116) (la « **Société** »). La Société est cotée sur Euronext Growth Paris.

SOLEA, (Société de Logistique et d'Exploitation Agricole), société anonyme de droit ivoirien dont le siège social est situé à Bocanda BP 123, enregistrée au Registre du Commerce d'Abidjan sous le numéro 11 11 792 L, dont la Société détient 99,94 % des actions.

SOLEA est une société spécialisée dans la plantation de cacao en Côte d'Ivoire ayant démarré ses activités en octobre 2011. SOLEA possède des sites d'exploitation agricole dans la région de N'Zi-Comoe, située au Centre-Est de la Côte d'Ivoire. Elle exploite également des tecks en bordure des plantations de cacaoyers.

SHOKKO, détenue à 100 % par la société SOLEA, société anonyme de droit ivoirien dont le siège social est situé à Cocody, Riviera 3, Allabra – Abidjan 06 (CÔTE D'IVOIRE), immatriculée au Registre du Commerce d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2019-B-19166.

La société SHOKKO, créée en 2019, transforme les fèves de cacao en masse de cacao, à partir de fèves provenant de plantations de SOLEA et de tiers (coopératives).

Les trois sociétés KKO INTERNATIONAL, SOLEA et SHOKKO forment ensemble ci-après le « Groupe ».





8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 octobre 2025. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont exprimés en euros, sauf indication contraire. SOLEA et SHOKKO utilisant le Franc CFA comme monnaie fonctionnelle, leurs états financiers sont convertis à chaque clôture en euros en appliquant les cours de change du franc CFA bénéficiant d'une parité fixe de 1 € pour 655,957 F CFA depuis le 1er janvier 1999.

Le Groupe, incluant la Société, SOLEA et SHOKKO, présente ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en vigueur au 30 juin 2025.

La présente information financière a été établie conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union européenne. Cette information, de même que les comptes sous-jacents n'ont pas fait l'objet d'un contrôle, ni d'un examen limité par les auditeurs.

Les principes comptables utilisés sont en continuité par rapport à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2024, sous réserve de la revalorisation au prorata de la juste valeur attendue des actifs biologiques sans contrôle d'inventaire.

9 APPLICATION DES NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES ET RETRAITÉES

9.1 Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1^{er} janvier 2025 mais qui ne présentent pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe au 30 juin 2025 :

- Amendement à IAS 21 – Absence de convertibilité



9.2 Normes et Interprétations émises mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2025.

Aucun impact significatif des nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, entrant en vigueur après le 1er janvier 2025, et n'ayant pas été appliqués de manière anticipative au 30 juin 2025 n'est attendu sur les états financiers futurs du Groupe.

10 GESTION DES RISQUES

10.1 Risques opérationnels et sectoriels

KKO INTERNATIONAL exerce ses activités dans un secteur agricole fortement dépendant des conditions climatiques, des rendements agricoles et des prix mondiaux du cacao. Des aléas climatiques (sécheresses prolongées, fortes pluies) peuvent affecter la production et la qualité des fèves. De même, les fluctuations de la demande mondiale en cacao et en produits dérivés peuvent impacter les volumes écoulés et les marges. Les risques opérationnels incluent :

- Rendements agricoles variables liés aux conditions phytosanitaires et à la disponibilité de main-d'œuvre.
- Ruptures logistiques dues aux infrastructures locales ou aux contraintes portuaires en Côte d'Ivoire.
- Risque de dépendance fournisseur pour les intrants clés (plants, engrais, produits phytosanitaires).

SOLEA a étudié attentivement ces sujets et prend les mesures nécessaires en amont afin de pallier ces risques et traiter les arbres, par exemple, par une bonne gestion du facteur hydraulique.

Pour pallier au mieux le risque lié au terrain et à la qualité du sol, SOLEA a mis en place un nouveau processus pour déterminer les surfaces exploitables.

- Tout d'abord une analyse géologique du sol permettant d'éliminer les terrains non adéquats ;
- Puis une analyse pédologique des terres permettant de déterminer les besoins et la possibilité d'amendement des terres ;
- Et ensuite une analyse hydraulique permettant de déterminer le mode d'irrigation.



Tout cela doit permettre de sélectionner les sols reconnus adéquats à la culture du cacaoyer.

SOLEA, pour pallier le manque d'homogénéité dû au matériel végétal (cacao Mercedes), a développé son propre jardin clonal afin d'organiser la greffe des plants les moins productifs.

10.2 Risques liés aux droits fonciers

A ce jour nous avons mis en place une procédure permettant de dire que notre risque foncier est complètement maîtrisé. Elle consiste à :

- Obtenir le certificat foncier aux noms des propriétaires terriens ;
- En faire la publication au Journal Officiel ;
- Signer un bail emphytéotique de 35 – 50 ans et l'enregistrer auprès des autorités compétentes ;
- Cadastre les parcelles. Depuis 10 ans, SOLEA s'enorgueillit d'avoir obtenu la propriété des terres au profit des villageois de la région, en cadastrant leurs terrains respectifs.

10.3 Risque pays

La totalité de la production et des actifs du Groupe sont situés en Côte d'Ivoire. En conséquence, la situation sociale, politique et économique de ce pays est essentielle pour le Groupe. Les élections présidentielles ivoiriennes, tenues le 25 octobre 2025, se sont déroulées dans un climat apaisé, confirmant la stabilité institutionnelle du pays. Bien que le processus électoral ait représenté un facteur de vigilance pour les acteurs économiques durant l'année, son bon déroulement et l'absence de tensions majeures renforcent aujourd'hui la visibilité à court terme du cadre politique et macroéconomique. Le Groupe considère donc que le risque politique demeure limité à ce stade, tout en maintenant une veille attentive sur l'évolution du contexte socio-économique local.

10.4 Risque de marché

Le cacao est une matière première dont le prix fait l'objet de négociations sur les marchés de Londres et de New-York. Compte tenu de sa volatilité, le cours du cacao est susceptible d'évoluer.

Toutefois, sur le long terme, SOLEA estime que, compte tenu de la demande supérieure à l'offre, il est peu probable que le cours chute durablement. Une chute prolongée en-dessous



du « seuil de subsistance », aurait par ailleurs, pour effet de décourager un grand nombre de participants de petite taille à poursuivre leurs cultures, ce qui devrait placer un seuil naturel en-dessous duquel le prix ne devrait pas descendre.

Les autorités locales ivoiriennes, soucieuses de protéger cette importante population de petits producteurs, ont mis en place un prix minimum garanti au-dessous duquel il n'est pas possible de réaliser une transaction. Ce prix minimum garanti étant calculé à partir du prix CAF (Coût, assurance, fret) de référence basée sur le cours du cacao sur le marché LIFFE de Londres, le prix minimum garanti sera lié indirectement au cours du cacao sur ces marchés.

Notons que ce prix est un prix de court terme, qui n'incorpore pas de surprix lié à la qualité des fèves offertes, ni aux primes résultant de certifications, comme celle de Rain Forest Alliance. Ces prix sont utilisés pour la valorisation des actifs biologiques, qui produiront des revenus à long terme.

Les plus gros producteurs ont la possibilité de mitiger leur risque en nouant des contrats long terme avec des acquéreurs (industriels ou intermédiaires) de standing reconnu. En cas de risque élevé sur l'évolution du cours, SOLEA se couvrira au moyen d'instruments financiers pour réduire les effets de la volatilité du cours de la matière première sur les résultats du Groupe. L'octroi d'avances de fonds sans intérêts le met également à l'abri de tout risque significatif lié aux taux d'intérêts. À ce jour, le Groupe n'utilise aucun instrument de couverture financière.

10.5 Risques financiers

10.5.1 Risque de change

La société SOLEA se fournit essentiellement auprès de fournisseurs locaux en Francs CFA (en parité fixe avec l'Euro depuis le 1er janvier 1999). Un risque de change pour les achats auprès des fournisseurs locaux existerait si la parité entre le FCFA et l'Euro était abandonnée.

Elle est cependant exposée aux risques de variation des taux de change internationaux, du fait que le prix minimum garanti du cacao en Côte d'Ivoire est fixé en FCFA, par référence aux cours du cacao à Londres exprimés en livre sterling.



10.5.2 Risque de liquidité

Depuis la création du Groupe, la majeure partie des investissements a été consacrée au financement du développement des plantations et la mise en place de l'activité de transformation.

Outre ses capitaux propres, le Groupe a bénéficié jusqu'à ce jour de financements à court terme, sous la forme d'avances en comptes courants non porteuses d'intérêts.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence externe en matière de capital.

A l'avenir, le Groupe pourrait à nouveau avoir besoin de capitaux supplémentaires pour d'autres développements : d'une part, pour l'acquisition des droits de terrains ainsi que pour réaliser les investissements nécessaires à l'exploitation agricole ; d'autre part, pour l'extension de l'usine déjà nécessaire au vu de nos commandes ; enfin, pour réaliser les projets de commercialisations nationales et internationales.

10.6 Risques juridiques et contentieux

À la date de clôture, aucun litige significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les comptes consolidés n'est identifié. Néanmoins, le Groupe reste exposé à des risques réglementaires et juridiques liés à :

- La fiscalité locale et internationale applicable aux exportations.
- L'évolution du cadre législatif ivoirien en matière foncière et environnementale.
- Les obligations sociales liées à la main-d'œuvre (droit du travail, sécurité sociale).
Un suivi régulier est assuré en lien avec les conseils juridiques locaux et les commissaires aux comptes pour anticiper tout changement de réglementation.

10.7 Mesures de gestion des risques

Le Groupe a déployé un dispositif de contrôle interne et de gestion des risques incluant :

- Une cartographie annuelle des risques mise à jour en fonction des évolutions de l'activité.
- Des procédures de validation des engagements financiers et des contrats commerciaux.

- Un comité Environnement Social et de Gouvernance, mis en place courant 2025, qui supervise l'application de ces procédures et évalue les risques émergents.

10.8 Incertitudes sur les perspectives à venir

Pour le second semestre 2025, l'environnement macroéconomique, politique et sectoriel reste incertain :

- Les prix internationaux du cacao demeurent volatils.
- Les conditions climatiques en Côte d'Ivoire doivent être attentivement surveillées pour confirmer les prévisions de récolte.
- La conjoncture économique mondiale pourrait influencer la demande en chocolat.

Néanmoins, les initiatives en cours (investissements sur les plantations, les partenariats commerciaux et l'optimisation logistique) devraient permettre de soutenir la trajectoire de croissance annoncée, sous réserve de la matérialisation de ces hypothèses favorables.

11 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	Intermédiaire au 30 Juin 2025 en EUROS	Intermédiaire au 30 Juin 2024 en EUROS
<i>Produit des activités ordinaires</i>	9 511 763	3 648 660
Vente de fèves de cacao	800 009	248
Vente de masse de cacao	8 711 754	3 648 411
Autres ventes	-	-
<i>Variation de juste valeur des actifs biologiques</i>	1 470 460	764 978
Tecks	1 470 460	764 978
Variation de la juste valeur cacaoyers	-	-
Variation de juste valeur récolte sur pieds cacaoyers	-	-
<i>Gain sur reconnaissance des stocks</i>	(787 029)	1 290 545
Cabosses de cacao	(700 730)	1 290 545
Produits semi-finis (masse liquide)	(86 299)	-
<i>Pour un total de</i>	10 195 195	5 704 183

Pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, la campagne intermédiaire 2024/25 (avril à juin 2025), les prix bord champ du cacao fixés par le Conseil du Café-Cacao ont été retenus : 2 200 FCFA / kg. Ces prix s'appliquent au cacao bien fermenté, bien trié et séché, conformément aux annonces officielles.





12 DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Le poste « achat de matières premières et fournitures » évolue à la hausse de manière significative, en cohérence avec la hausse de l'activité sur la période. La présentation de la note au 30 juin 2025 et au 30 juin 2024 a été revue pour mettre en évidence les achats de fèves et de beurre.

Les honoraires concernent les prestations de consultants pour l'accompagnement des filiales ivoiriennes, les prestations, de conseil, de comptabilité et d'audit. L'évolution sur le semestre provient principalement des honoraires d'avocats liés à l'augmentation de capital réalisée en février 2025.

Les frais de location concernent notamment la location des appartements mis à disposition de certains membres du personnel, la location des bureaux, la location de matériel et d'outillage d'exploitation, et la location de terrains.

Le poste « Assurances » est essentiellement constitué de l'assurance contractée au titre de l'emprunt obligataire émis par SOLEA.

Les impôts et taxes concernent principalement les prélèvements liés au transport des fèves et aux activités industrielles locales. Leur hausse sur le semestre s'explique par l'accroissement significatif des volumes transportés, mais également par un effet de base défavorable, le premier semestre 2024 ayant bénéficié d'une remise d'impôts octroyée par l'administration fiscale ivoirienne.

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2024
	en EUROS	en EUROS
Charges activées liées aux actifs biologiques	(27 396)	(11 930)
Matières premières et consommables utilisés	6 787 535	3 027 550
Achats de fèves et de beurre	6 527 262	2 810 857
Autres achats	260 274	216 694
Avantages du personnel	136 066	141 729
Rémunérations directes	136 066	141 729
Autres dépenses opérationnelles	1 816 857	793 753
Frais de voyages et déplacements	26 524	32 669
Entretien et réparation	67 706	42 114
Honoraires	477 799	245 771
Télécommunications	4 726	4 546
Frais de location	70 782	59 418
Assurances	75 730	130 102
Remunération des dirigeants et administrateurs	272 941	272 507
Impôts et taxes	711 583	(85 157)
Autres dépenses opérationnelles	109 065	91 783
Pour un total de	8 713 063	3 951 102

13 RÉSULTAT FINANCIER

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2024
	en EUROS	en EUROS
Charges financières	333 119	317 241
Intérêts sur emprunts et bancaires	213 378	217 609
Charges financières sur droit d'utilisation	36 940	32 763
Autres charges financières	82 801	66 870

Les charges financières au 30 juin 2025 sont essentiellement constituées des intérêts de l'emprunt obligataire « SOLEA 7,20% 2023-2031 ».

14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	Solde des Impôts différés au 1er janvier	Variation par le résultat net	Variation par les AERG	Solde des Impôts différés au 30 juin
	en EUROS	en EUROS	en EUROS	en EUROS
Intermédiaire au 30 Juin 2025	2 725 106	415 743	53 259	3 194 108
Cacaoyers	554 094	42 600	53 259	649 953
Tecks	2 572 875	361 733		2 934 608
Caféiers	-	-		-
Shokko (déficit reportable)	-	-		-
SHOKKO (IFRS16)	(11 463)	(3 321)		(14 784)
SHOKKO (Coûts usine)	(132 593)	14 732		(117 861)
SOLEA (emprunt obligataire)	47 358	-		47 358
Autres	(305 165)	(1)		(305 166)
Exercice clos le 31 Déc. 2024	1 935 731	492 077	297 298	2 725 106
Cacaoyers	315 288	(58 492)	297 298	554 094
Tecks	1 749 393	823 482		2 572 875
Caféiers	-	-		-
Shokko (déficit reportable)	(8 645)	8 645		-
SHOKKO (IFRS16)	(5 578)	(5 885)		(11 463)
SHOKKO (Coûts usine)	(162 059)	29 466		(132 593)
SOLEA (emprunt obligataire)	47 358	-		47 358
Autres	(26)	(305 139)		(305 165)

SOLEA bénéficie d'une exonération d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des contributions de patentes et licences sur 15 ans à compter du 1er février 2014. L'exonération est totale du 1er février 2014 au 31 décembre 2026 ; ensuite elle est réduite à 50% des droits normalement dus du 1er janvier au 31 décembre 2027 puis 25 % des droits normalement dus du 1er janvier au 31 décembre 2028. Aucun impôt courant ne sera donc dû par la société durant la période sous revue.

Un passif d'impôt différé a été reconnu sur la juste valeur des cacaoyers et des tecks au 30 juin 2025, du fait de leur durée de vie de 35 ans et de la permanence de différence de valeur temporaire de ces actifs au-delà de la 15ème année (fin de la période de vacances fiscales dont bénéficie SOLEA).

Aucun actif d'impôt différé lié aux pertes fiscales de la société n'a été comptabilisé dans la mesure où la Société ne disposera pas de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs d'impôt pourront être imputés.

15 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En euros	Exercice clos le 31 Déc. 2024	Acq.	Cessions & Mises au rebut	Reclasse- ments	Intermédiaire au 30 Juin 2025
<u>Valeur brute</u>					
Agencements et aménagements de terrains	2 464 378			-	2 464 378
Constructions sur sol d'autrui	226 165	-	-	-	226 165
Installations techniques, matériel & outillage	2 786 992	-	-	-	2 786 992
Autres immobilisations corporelles	187 370	18 294	-	-	205 664
Immobilisations en cours	1 794 883	608 925		-	2 403 808
Avances et acomptes s/imm. corp.	52 319	-	-	-	52 319
<u>Total valeur brute</u>	7 512 107	627 219	-	-	8 139 326
<u>Amortissements</u>					
Agencements et aménagements de terrains	(916 471)	(45 234)	-		(961 705)
Constructions sur sol d'autrui	(37 130)	(236)	-	-	(37 366)
Installations techniques, matériel & outillage	(2 727 588)	(67 277)	-		(2 794 865)
Autres immobilisations corporelles	(88 181)	(73 007)			(161 188)
<u>Dépréciations</u>					
Agencements et aménagements de terrains	(23 502)	-	-		(23 502)
Constructions sur sol d'autrui	(2 882)	-	-		(2 882)
Immobilisations en cours	-				-
<u>Total amortissements</u>	(3 795 754)	(185 754)	-	-	(3 981 508)
<u>Total valeur nette</u>	3 716 353	441 466	-	-	4 157 818

Les agencements et aménagements de terrains sont constitués des investissements relatifs à la construction de la station d'irrigation (principalement des pompes, des cuves, des frais de forages, etc.) et des aménagements de plantations (menuiserie, ciment, sable, etc.).

Les installations techniques, matériel et l'outillage sont composés du matériel agricole et de matériel roulant des plantations de SOLEA ainsi que des installations de production de l'usine de SHOKKO.

Les immobilisations en cours et avances et acomptes sur immobilisations concernent essentiellement des investissements pour l'usine de transformation. Cette évolution reflète principalement :

- la poursuite des travaux d'extension des capacités de production de l'usine de SHOKKO (amélioration des lignes de broyage) ;
- l'amélioration du système de stockage et de conditionnement destiné à accroître la sécurité et la traçabilité des lots ;

16 ACTIFS BIOLOGIQUES

Une fois arrivés à maturité, et après avoir été comptabilisés à leur coût d'acquisition, les actifs biologiques font l'objet d'une valorisation à la juste valeur, découlant d'une technique de valorisation catégorisée de niveau 3 consistant à définir les flux financiers futurs attendus des récoltes à venir sur la base d'un prix au kilo, d'un rendement estimé à l'hectare, et le cas échéant de facteurs de risques constituant le taux d'actualisation.

Toutefois, les plantes productrices ne sont comptabilisées à leur juste valeur que quand elles ont atteint leur stade de maturité. Avant cela, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Déc. 2024
<u>Plantes productrices</u>		
Cacaoyers matures	4 244 923	4 337 941
Récolte sur pieds	352 060	352 060
Tecks	12 151 585	10 653 729
<u>Total valeur brute</u>	<u>16 748 568</u>	<u>15 343 730</u>
<u>Amortissements</u>		
Cacaoyers matures	(295 066)	(276 654)
<u>Total amortissements</u>	<u>(295 066)</u>	<u>(276 654)</u>
<u>Dépréciations</u>		
Cacaoyers matures	(254 535)	(254 535)
<u>Total dépréciations</u>	<u>(254 535)</u>	<u>(254 535)</u>
<u>Total valeur nette</u>	<u>16 198 967</u>	<u>14 812 541</u>

Les variables utilisées pour la valorisation de ces actifs biologiques au 30 juin 2025 ont été reprises à l'identique par rapport à l'exercice 2024. Certaines variables sont en effet déterminées de manière annuelle.

Au 30 juin 2025, un ajustement de la juste valeur a été estimé en reprenant l'évolution prévue dans les flux financiers en 2024 et déterminée au prorata temporis.

Les impacts liés à la comptabilisation initiale et à la variation de la juste valeur des actifs biologiques sont reconnus en résultat net dans la rubrique Variation de la juste valeur des actifs biologiques. La revalorisation au prorata de la juste valeur attendue des tecks a un impact positif de 1,5 millions d'euros sur le résultat.

En euros	Exercice clos le 31 Déc. 2024	Acquisition/ production	Récolte sur pieds	Pertes	Réévaluation par les AERG	Reclassement	Réévaluation par le résultat	Intermédiaire au 30 Juin 2025
<u>Valeur brute</u>								
Cacaoyers matures	4 337 941	-			(93 018)			4 244 923
Récolte sur pieds	352 060							352 060
Tecks	10 653 729	27 396			-		1 470 460	12 151 585
Total valeur brute	15 343 730	27 396	-	-	(93 018)	-	1 470 460	16 748 568
<u>Amortissements</u>								
Cacaoyers matures	(276 654)	(18 412)			-			(295 066)
Total amortissements	(276 654)	(18 412)	-	-	-	-	-	(295 066)
<u>Dépréciations</u>								
Cacaoyers matures	(254 535)							(254 535)
Total dépréciations	(254 535)	-	-	-	-	-	-	(254 535)
Total valeur nette	14 812 541	8 984	-	-	(93 018)	-	1 470 460	16 198 967

17 CAPITAUX PROPRES

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Déc. 2024
	en EUROS	en EUROS
<u>Attribuables aux propriétaires de la société</u>	11 524 894	8 911 503
Capital	16 292 335	13 881 815
Prime d'émission	1 381 352	1 381 352
Réserve de réévaluation	3 440 406	3 586 595
Réserves de consolidation groupe	(9 938 259)	(11 169 173)
Résultat de l'exercice Groupe	349 060	1 230 914
<u>Participations ne donnant pas le contrôle</u>	(609)	(522)

Le 28 février 2025, le Président Directeur Général a constaté la réalisation et la libération totale d'une augmentation de capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant nominal de 2 410 520 euros, par émission de 24 105 200 actions ordinaires nouvelles, souscrites à leur valeur nominale unitaire de 0.10 euro chacune. Cette augmentation de capital a été réalisée par compensation de créances à hauteur de 810 520 euros et par apport en numéraire pour 1 600 000 euros.

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Déc. 2024
	en EUROS	en EUROS
Capital social au 1er janvier	13 881 815	13 881 815
Augmentation de capital du 28 février 2025	2 410 520	
Capital social au 30 juin	16 292 335	13 881 815

18 PASSIFS COURANTS

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Déc. 2024
	en EUROS	en EUROS
Dettes financières courantes		
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	257 942	425 040
Dettes de location courantes	97 630	79 297
Total	355 572	504 337
Dettes commerciales et autres créditeurs		
Dettes fournisseurs - courant	1 348 934	1 441 694
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	117 997	62 116
Dettes sociales - courant	326 140	354 698
Dettes fiscales (hors IS) - courant	212 669	176 250
Autres dettes courantes	3 159 414	3 417 425
Total	5 165 154	5 452 183



19 DETTES FINANCIÈRES

	Exercice clos le 31 Déc. 2024	Augmentation	Diminution	Intermédiaire au 30 Juin 2025
	en EUROS	en EUROS	en EUROS	en EUROS
Dettes financières non courantes	5 636 841	27 517	-	5 664 358
Emprunt obligataire 2023-2031	5 636 841	27 517	-	5 664 358
Dettes financières courantes	425 040	178 004	(345 102)	257 942
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	243 499		(163 561)	79 938
Intérêts courus sur emprunt	181 541	178 004	(181 541)	178 004

19.1 Emprunt obligataire « SOLEA 7,20 % 2023-2031 »

Dénomination	SOLEA 7,20% 2023-2031
Émetteur	SOLEA
Montant de l'émission	4.000.000.000 francs CFA (soit approximativement 6 M€)
Taux d'intérêt	7,20% l'an
Durée de l'emprunt	Huit (8) ans dont sept (7) semestres de différé sur le remboursement du capital
Type de placement	Emprunt obligataire privé
Nature des titres	Les obligations sont dématérialisées, négociables de gré à gré, conformément à la réglementation sur la conservation des valeurs mobilières dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)
Nombre de titres	80
Valeur nominale des titres	50.000.000 francs CFA
Prix d'émission des titres	50.000.000 francs CFA
Mode d'amortissement	Amortissement annuel, linéaire et constant du capital sur la durée de l'Emprunt Obligataire, après un différé initial de sept semestres
Mode de paiement des coupons d'intérêts	Paiement du coupon semestriel à compter de la date de jouissance des titres



L'émission de cet emprunt obligataire s'est accompagnée de la mise en place d'une convention de garantie autonome conclue avec le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE). Cette convention prévoit la garantie du FAGACE à hauteur de 80% du montant en principal de l'emprunt.

Cette garantie est assurée sur la durée de l'emprunt et rémunérée au travers de commissions. Le Groupe a également mis en place des suretés en contre-garantie de cette convention.

20 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les soldes et les transactions au sein du Groupe ont été éliminés à la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre le Groupe et les autres parties liées sont présentés ci-dessous.

20.1 Prêts consentis par des parties liées

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Déc. 2024
	en EUROS	en EUROS
<i>Dettes envers les actionnaires et administrateurs de la Société</i>	342 136	830 949

Depuis la création du Groupe, la majeure partie des investissements consacrés au développement des plantations avait été financée avant la mise en bourse par des avances de fonds des actionnaires.

L'ensemble de ces emprunts venant ainsi à échéance à court terme, leur juste valeur équivaut à leur valeur nominale, augmentée d'un taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire. L'avantage du non-paiement des intérêts, ou du paiement d'un intérêt inférieur aux taux prévalant sur le marché, sur avances octroyées par les actionnaires de KKO INTERNATIONAL est directement reconnu dans les capitaux propres au titre de transactions avec les actionnaires.

20.2 Rémunération des principaux dirigeants

	Intermédiaire au 30 Juin 2025	Intermédiaire au 30 Juin 2024
	en EUROS	en EUROS
Avantages à court terme*	272 941	272 507
Paievements en actions		
Total	272 941	272 507

* coût pour l'entreprise

21 MODALITÉS DE DIFFUSION, AUDIT ET RESPONSABILITÉ

21.1 Dépôt et publication (AMF / site / Euronext)

Conformément aux articles 221-3 et 221-4 du Règlement général de l'AMF, le présent rapport semestriel est :

- Déposé auprès de l'AMF via un diffuseur professionnel habilité.
- Mis à la disposition du public sur le site Internet de la Société (www.kko-international.com), dans la rubrique « kko-international.com/investisseurs/rapport-financiers ».
- Diffusé dans le respect des obligations de transparence d'Euronext Growth Paris, garantissant un accès égal et simultané à l'information pour l'ensemble des investisseurs.

21.2 Option de format ESEF (XHTML + XBRL)

- La Société a retenu l'option de présentation de son rapport semestriel au format électronique unique européen (ESEF), conformément au règlement délégué (UE) 2019/815.
- Le document est produit au format XHTML et, le cas échéant, les états financiers consolidés sont balisés en XBRL pour permettre leur lecture automatisée.

21.3 Déclaration de responsabilité

Le conseil d'administration, représenté par son Président, atteste que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables

et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société ainsi que l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.


Jacques-Antoine de Geffrier, Président-Directeur Général

Le 30 octobre 2025

21.4 Absence de rapport d'audit / revue limitée

Conformément à la réglementation applicable aux émetteurs cotés sur Euronext Growth, les comptes semestriels n'ont pas fait l'objet d'un rapport d'audit ni d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes.

21.5 Date de validation et signatures

Le présent rapport a été arrêté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 30 octobre 2025 à 11h et signé par Jacques-Antoine de Geffrier, Président du conseil d'administration.


Pour le Conseil d'administration

...

SHOKKO

100% Ivory Coast Products

— Ingredient : 100 % Roasted cocoa beans —



PRODUCT:
s from the date of manufacture
kaging and properly stored

CONSERVATION:

- After opening the original packaging, preserving maximum 18 month from date of manufacture
- Temperature: Maximum 15-22 °C
- Protect from direct sun and strange smells
- Relative humidity 60% (Max.)